

Déclaration de la Commission Exécutive de l'Union Interdépartementale Force Ouvrière Drôme Ardèche

Réunie le 10 septembre 2012, la Commission Exécutive de l'UID FO Drôme Ardèche considère que les derniers communiqués de notre Confédération, la cgt- Force Ouvrière, confirment l'attachement de notre organisation à l'indépendance syndicale et sa volonté d'agir en défense des revendications des salariés, quel que soit le contexte politique et économique.

Elle approuve ainsi la condamnation sans équivoque du Traité européen sur la Stabilité, la Coordination et Gouvernance (TSCG - Pacte budgétaire européen) de la Commission Exécutive Confédérale FO du 28 juin 2012 et de son secrétaire général JC MAILLY : « **Ce traité, par les contraintes qu'il impose et les sanctions automatiques qu'il prévoit, enfonce le clou de l'austérité.** » (*Le Monde du 15 août 2012*).

Elle rappelle que le 30e Congrès de Saint-Vallier du 9 mars 2012 lui a donné pour mandat d'« appeler à combattre la mise en place du Mécanisme Européen de Stabilité et l'instauration du principe de la règle d'Or du TSCG » (résolution générale adoptée à l'unanimité moins une abstention).

La commission exécutive de l'UID Force Ouvrière constate qu'après le sommet européen des 28 et 29 juin 2012, le Traité, déjà adopté par certains états, ne change pas d'une seule ligne.

Pour préserver les apparences, l'Union européenne a accepté un paragraphe sur la croissance. « Le nouveau pacte sur la croissance » annexé aux conclusions du sommet n'est qu'accessoire : il s'apparente à un écran de fumée et ne change en rien le cœur du Traité fondé sur la fameuse et anti-démocratique « règle d'or » de discipline budgétaire, limitant le déficit structurel à 0,5% du PIB.

Cette « règle d'or », en interdisant tout déséquilibre budgétaire de l'Etat, remet en cause la liberté de négociation des syndicats. Pour réduire les déficits publics, toute revendication syndicale serait immédiatement bloquée par les mécanismes européens du TSCG.

Inscrivant dans le marbre l'austérité, les seules marges de manœuvre qui restent visent à remettre en cause les services publics, les régimes sociaux, le droit du travail.

Le gouvernement a choisi de le faire adopter dans les meilleurs délais, en passant en force par voie parlementaire, début octobre, suite au jugement du Conseil Constitutionnel.

C'est pourquoi la CE de l'UID FO Drôme-Ardèche va s'adresser aux députés de Drôme et d'Ardèche pour leur demander de ne pas voter la ratification du TSCG (pacte budgétaire).

Au plan départemental, l'UID FO Drôme-Ardèche est déterminée à lutter contre le chômage, la précarité. Elle revendique prioritairement pour l'emploi et les salaires, et réaffirme les revendications de Force Ouvrière :

- Augmentation du pouvoir d'achat des salaires, retraites, pensions, allocations et minima sociaux
- Préservation et défense du service public républicain nécessitant dans l'immédiat l'arrêt de la RGPP dans la Fonction Publique et l'abrogation de la loi HPST portant réforme sur l'Hôpital
- Préservation des systèmes et régimes de protection sociale collective avec reconquête des droits, notamment en matière de retraite et opposition à toute réforme dite systémique
- Rétablissement de mécanismes de cessation anticipée d'activité
- Mise en place d'une réelle stratégie industrielle de la part de l'État, tant par la mise sur pied rapide de la Banque Nationale pour l'Industrie que par l'utilisation active des participations de l'État.

Dans cette logique la Commission exécutive confirme la détermination de Force Ouvrière à combattre toute politique d'austérité, socialement, économiquement et démocratiquement suicidaire.

Adoptée à l'unanimité